



# PFCIGL-INFOS

**BULLETIN BIMESTRIEL**

**N° 2  
SEPTEMBRE-OCTOBRE 2024**

**DU PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE ET INTEGRATION DANS LA  
REGION DES GRANDS LACS**

FINANCE PAR LA BANQUE MONDIALE



**Faciliter les échanges et améliorer la commercialisation des chaînes de valeur**

**Dans ce numéro:**

1. Lancement du Régime Commercial Simplifié (RECOS) du COMESA au Poste frontière de Gatumba dans la Province Bujumbura p.2-3
2. Zoom sur les avantages du RECOS du COMESA p.4
3. Première réunion du Comité Régional de Coordination (CRC) du PFCIGL à Kinshasa p.5
4. Réunion du Comité de Pilotage du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs p.6
5. Des études techniques et socio-environnementales provisoires validées pour la voie d'accès au Poste Frontière de Vugizo-Kiliba p.7
6. Formation des enquêteurs pour la collecte des données de mise à jour de la situation de référence dans la zone du PFCIGL p.8
8. Analyse et Validation du Plan de Gestion de la Biodiversité dans la Zone des Projets PFCIGL et PRT p.9
9. Formation des Responsables des Bureaux d'Information Commerciales p.10
10. LE PFCIGL: Trois défis, trois actions alternatives p.11
10. Ils ont dit..... P. 12

## EDITORIAL



Chers lecteurs,

Voici, à ce jour, paraître le deuxième numéro de votre Bulletin PFCIGL-Infos.

Cette parution est pleine d'événements brossant, pour les mois de septembre et octobre 2024, les actions du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme à travers le Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) sous financement de la Banque Mondiale.

Au top de l'information dans ce bulletin: le lancement du Régime Commercial Simplifié (RECOS) du COMESA.

Par ailleurs, cette parution parle aussi d'autres événements donnant une image des avancées du PFCIGL. Elle porte principalement sur le renforcement des capacités de certains acteurs, la validation des études techniques et des Plans d'action, toujours dans le souci de la prise en compte des facteurs socio-environnementaux pour les interventions à mener dans la zone d'action du Projet.

Nous tenons à rappeler encore une fois que le PFCIGL finance des études pour la construction des infrastructures, la conduite des réformes procédurales, la prise des mesures d'amélioration des prestations des institutions œuvrant aux Postes Frontières ainsi qu'à l'appui à la commercialisation des chaînes de valeur transfrontalières.

Toutes ces interventions vont contribuer sensiblement à la diversification des exportations du Burundi et à l'augmentation du volume des échanges entre la République du Burundi et la République Démocratique du Congo.

La Coordination vous promet de continuer à vous faire vivre la matière essentielle des interventions du PFCIGL pour vous tenir à jour de sa progression.

Bonne Lecture

**Clotilde NIZIGAMA**

**Coordonnateur du PFCIGL**

# Lancement du Régime Commercial Simplifié(RECOS) du COMESA au Poste Frontière de Gatumba dans la province Bujumbura.



Lancement du RECOS du COMESA par le Ministre en charge du Commerce au Burundi



Vue partielle du Présidium au lancement du RECOS du COMESA à Gatumba

Le Ministre Burundais du Commerce, du Transport, du Commerce et de l'Industrie, Mme Marie-Chantal Nijimbere, en compagnie de son homologue du Commerce Extérieur de la RDC, M. Julien Paluku Kahongya, des délégués du COMESA et des responsables administratifs et commerciaux et des gestionnaires du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) a procédé au lancement du Régime commercial Simplifié(RECOS) du COMESA en date du 31 octobre 2024 au Poste Frontière de Gatumba dans la Province Bujumbura.



Vue partielle des participants

## Le RECOS du COMESA, une bouffée d'oxygène pour la facilitation du Commerce transfrontalier

« Le RECOS est un programme lancé par le COMESA en vue d'aider les petits commerçants transfrontaliers qui font le commerce de petites quantités de marchandises pour pouvoir augmenter les activités dans le but de simplifier les procédures de dédouanement et réduire les coûts des transactions commerciales », a souligné Mme Marie Chantal Nijimbere.

D'après cette Autorité, les commerçants de la RDC et du Burundi pourront « bénéficier de l'élimination des droits de douane via un traitement préférentiel offert par le RECOS du

COMESA » pour 66 produits qui figurent sur une liste de marchandises déjà établie à travers un accord commercial entre le Burundi et la RDC. L'accord commercial simplifié signé en 2022 entre le Burundi et la RDC précise que la liste devra être révisé tous les six mois pour une auto évaluation permettant de tirer profit du Régime dans un esprit de partenariat gagnant-gagnant.

Le Ministre Nijimbere a lancé un appel aux petits commerçants pour augmenter la production des produits figurant sur ladite liste pour augmenter leur capacité d'exportation, comme les obstacles viennent d'être levées avec le lancement du RECOS du COMESA.

Aux services opérant aux frontières, cette autorité a demandé de faciliter aux petits commerçants toutes les procédures par lesquelles ils passeront.

Elle a également indiqué que des infrastructures vont être construites sur les frontières partagées par les deux pays dans le cadre des deux projets PFCIGL.

Le délégué du COMESA a, quant à lui, salué l'appui de la Banque Mondiale et le rôle joué par le PFCIGL dans l'appui à l'assise d'un petit commerce transfrontalier résilient notamment à travers l'amélioration des infrastructures et la réglementation commerciale.



Le COMESA considère que le lancement du RECOS ouvre de grands horizons pour de bonnes conditions de vie des populations. Selon cette Organisation, il faudra néanmoins prendre des mesures permettant l'application de ce Régime. L'organisation a réitéré son

engagement à apporter son appui chaque fois que cela sera nécessaire.

Le lancement du RECOS a été l'occasion pour le Ministre congolais en charge du Commerce Extérieur d'annoncer la levée d'une grande mesure portant restriction des importations de la RDC en provenance du Burundi.



Le Ministre congolais en charge du Commerce Extérieur

Il a précisé que, désormais, la RDC pourra importer du Burundi les produits transformés y compris les produits de la BRARUDI. « cela permettra aux produits burundais d'entrer sur le territoire congolais sans problème, et les produits congolais d'entre sans problème au Burundi », a souligné le Ministre Congolais. La restriction avait été décidée en vue de réguler les importations et favoriser les exportations, au moment où il y avait dans certains pays un phénomène de dumping et de fractionnement des marchandises.

## Motion de satisfaction chez les commerçants transfrontaliers

Le lancement du RECOS du COMESA a été une opportunité pour les petits commerçants transfrontaliers du Burundi et de la RDC de témoigner non seulement sur les défis auxquels ils font face aux frontières mais aussi sur les avantages qu'ils vont tirer du nouveau système. « Je suis très joyeuse de voir lancé le RECOS longtemps attendu. Un temps si précieux va être gagné, désormais, je saurai quelles marchandises vendre. Je vais augmenter mon capital et mon revenu », a indiqué une commerçante

burundaise. « j'effectuerai plusieurs traversées par jour grâce aux facilités du RECOS », a ajouté la représentante des petits commerçants du Burundi en émettant le souhait que la mise en œuvre de ce Régime soit bien suivie.



Commerçante du Burundi

« Nous n'allons plus passer trois heures à la frontière. Nous sommes contentes de la réduction des taxes que nous payions, avec la liste sortie par le RECOS. Nous remercions tous ceux qui ont combattu pour nos intérêts », a indiqué une représentante des petits commerçants transfrontaliers de la RDC.



Commerçante de la RDC

Le RECOS du COMESA constitue donc un avantage dans la mesure où il va aider les commerçants à franchir rapidement la frontière. La fixation des produits admis pour le commerce transfrontalier et l'allègement des procédures réduiront le temps de passage à la frontière.

L'appartenance du Burundi et de la RDC à un même régime commercial facilitera le commerce transfrontalier entre les deux pays.

Les représentants de la Chambre Fédérale de commerce et d'Industrie du Burundi (CFCI Burundi) et de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) au Sud-Kivu quant à eux, prônent pour un suivi régulier de la mise en œuvre du RECOS du COMESA.



Le SG/CFCI Burundi



Le Rep. De la FEC au Sud-Kivu

Soulignons qu'une visite guidée aux frontières de Gatumba et Kavimvira avait prélué les cérémonies de lancement du RECOS du COMESA. ■

## ZOOM SUR LA VISITE GUIDÉE A LA FRONTIERE BURUNDO-CONGOLAISE A GATUMBA



# ZOOM SUR LES AVANTAGES DU RECOS DU COMESA

## Avantages pour le commerçant

1. Le passage des frontières avec des marchandises est rendu plus simple et plus clair aussi bien pour le commerçant que pour le douanier. Les douaniers et les autres agents aux frontières DOIVENT suivre la procédure écrite;
2. Le commerçant est mieux informé de ses droits et de ses obligations, ce qui réduit les pots-de-vin et la contrebande ;
3. Il est payé le montant correct de droits de douane;
4. Il y a moins de cas de harcèlement et de saisie ou perte de marchandises ;
5. Le dédouanement des marchandises se fait plus rapidement et à moindre coût, ce qui permet de diminuer le prix des marchandises tout en augmentant les recettes des commerçants ;
6. La simplification des procédures de dédouanement qui en réduit le coût et la durée permet de faire plus de voyages de part et d'autre des frontières.

## Avantages pour les pays du COMESA

1. Plus de marchandises sont produites, ce qui permet de créer plus d'emplois et donc de revenus pour un plus grand nombre de personnes. Ceci doit aboutir à une amélioration des conditions de vie des populations de la région COMESA ;
2. Les pays du COMESA perçoivent plus de recettes pour financer leur développement national puisque les commerçants n'éprouvent plus le besoin de faire passer leurs marchandises en contrebande ;
3. Grâce aux Bureaux d'information commerciale –BIC-, les pays du COMESA peuvent obtenir de meilleures données statistiques sur les marchandises faisant l'objet d'échanges commerciaux, leurs valeurs et leurs quantités, ce qui les aide pour la planification et la prise de décisions.

### **LE RECOS DU COMESA**

**POUR FACILITER LE COMMERCE  
TRANSFRONTALIER ET L'INTEGRATION  
REGIONALE**

# Première réunion du Comité Régional de Coordination (CRC) du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) à Kinshasa



Le Chef de Projet s'adressant aux participants



Vue partielle des participants

Les délégués des Unités de Gestion du PFCIGL du Burundi et de la RDC, ceux du Secrétariat du COMESA et de la Banque Mondiale se sont retrouvés à Kinshasa, la capitale de la RDC, les 9, 14 et 15 octobre 2024 pour notamment évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du Projet et donner des orientations nécessaires à cette mise en œuvre. La réunion a été présidée par le Secrétaire Général Adjoint du COMESA chargé des programmes, l'Ambassadeur Dr. Mohamed Kadah au nom du Secrétariat du COMESA.

mise en place et l'opérationnalisation des Comités Mixtes Frontaliers (CMF) pour lever les barrières non tarifaires. La modernisation des infrastructures, l'amélioration des services et la facilitation des investissements productifs nécessitera une collaboration accrue entre le Burundi, la RDC et les partenaires qui appuient le Projet. Le Ministre insiste qu'à la prochaine réunion, il faudra rapporter des progrès mesurables ; cela nécessitera un engagement préalable des acteurs.

lacustre sont en cours de mise en place.

Au niveau de la composante 2, le PFCIGL se prépare à l'aménagement, la construction et la modernisation des infrastructures transfrontalières (des Postes frontières, marchés transfrontaliers, port lacustre, route et voie d'accès aux frontières). La plupart des travaux y relatifs commenceront autour du milieu de l'année prochaine. Des outils de facilitation de la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) sont également en cours de préparation. Au niveau de la composante 3, un état des lieux des chaînes de valeur de l'agrobusiness dans le cadre du PFCIGL a été réalisé et un contrat y relatif est en cours d'exécution.



Le Ministre burundais en charge du Commerce participant à la réunion

## Réussir le pari : une collaboration entre acteurs plus que nécessaire

En donnant le coup d'envoi à la réunion, Son Excellence le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat de la RDC, M. Monsieur Crispin MBA-DU qui assurait en ce moment-là l'intérim du Ministre du Commerce Extérieur a rappelé que le projet vise à faciliter le commerce, en particulier pour les petits commerçants et les femmes, afin de contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté dans les zones frontalières.

D'après lui, les retards dans le début des travaux des infrastructures et la préparation des cadres réglementaires sont parmi les défis auxquels le Projet fait face. Néanmoins, le lancement du Régime Commercial Simplifié RECOS du COMESA le 30 octobre 2024 contribuera significativement à la facilitation du commerce transfrontalier.

L'autorité congolaise trouve fondamentale la

## FPIGL-Burundi : Résultats majeurs et interventions en cours

Parmi les réalisations accomplies au niveau de la première composante du Projet, l'Unité de Gestion du PFCIGL au Burundi a mentionné l'étude sur l'identification et la cartographie des associations des commerçants, la revue organisationnelle des services ouvrant aux frontières dans le cadre du PFCIGL et l'organisation d'un atelier sur l'état des lieux de la mise en œuvre du cadre réglementaire de la concurrence au Burundi qui a permis d'élaborer une feuille de route de la commission de la concurrence qui sera appuyée par la CNUCED.

L'acquisition d'un système de vidéoconférence pour le Ministère en charge du Commerce et l'organisation d'un atelier de haut niveau visant l'élimination de barrières tarifaires (BT) et non tarifaires (BNT) tenue en août dernier au Burundi sont autant d'autres réalisations du Projet. Pour ce dernier point, il a été trouvé nécessaire de tenir une réunion bilatérale d'évaluation du niveau déjà atteint dans l'élimination dédites barrières.

En matière de réalisations en cours, signalons notamment les études sur les opportunités qu'offre la Zone de Libre Echange Continentale africaine (ZLECAF) au Burundi, la protection des consommateurs au Burundi, les besoins en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) aux frontières ciblées par le PFCIGL et ceux en équipements informatiques du Ministère en charge du Commerce.

L'élaboration des textes d'application du Code de Commerce et de la stratégie nationale de promotion et de développement du commerce des services au Burundi sont également en cours. Des CMF aux postes frontaliers et port

A ce propos, il a été demandé à l'UGP Burundi d'inviter le Secrétariat du COMESA pour partager son expérience lors de la validation de l'étude sur les chaînes de valeur. Un mécanisme de gestion des subventions aux associations et coopératives de commerçants dans le cadre du PFCIGL a été mis en place. Un audit technique du Bureau Burundais de Normalisation et contrôle de la qualité (BBN) en matière de certification est également en cours. Une harmonisation des aspects de normes et mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) à travers une réunion technique appuyée par le COMESA devra, d'après le CRC, être tenue.

Quant à la Composante 4, une mise à jour de l'enquête de référence (Baseline) dans la zone du PFCIGL est en cours de réalisation. L'UGP a également signalé la montée des eaux du Lac Tanganyika et les inondations sur les rives de la rivière Rusizi suite au phénomène de changement climatique ayant conduit au réajustement des études techniques déjà réalisées a été faite pour la construction/réhabilitation durable des infrastructures prévues dans ces localités.

Par rapport à une préoccupation sur la fermeture de certaines frontières, les autorités politico-administratives ont été appelées à l'examiner et de se concerter pour leur réouverture au profit d'une mise en œuvre effective du PFCIGL.

Soulignons que les réunions ultérieures seront présidées par les États membres à tour de rôle. La prochaine réunion sera présidée par le Burundi

# Réunion du Comité de Pilotage du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL)



Vue de salle de la réunion du Comité de Pilotage du PFCIGL

Sous la présidence du Secrétaire Permanent au Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, les membres du Comité de Pilotage (COPIL) du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs se sont, en date du 30 septembre 2024, retrouvés au Siège de ce Projet pour notamment, échanger sur la mise en œuvre des activités depuis le lancement du Projet jusqu'au 30 septembre 2024 et sur l'état d'exécution du PTBA 2024-2025. La gestion des dossiers a également été discutée.

Selon le COPIL, une série d'activités devraient attirer son attention: ces activités portent notamment sur l'état des lieux de la mise en œuvre du cadre légal et réglementaire de la concurrence au Burundi, l'Etude sur l'état des lieux de la protection des consommateurs au Burundi, le lancement officiel du Régime Commercial Simplifié du COMESA (RECOS) et la Mise en place des Comités Mixtes Transfrontaliers.

Le Comité a insisté sur la nécessité de tra-



Vue partielle des participants

duire en Kirundi l'Ordonnance Ministérielle Conjointe portant mise en œuvre du RECOS,

cela en faveur des petits commerçants transfrontaliers qui, majoritairement, ne comprennent pas le français. Le COPIL a été informé par l'UGP que l'activité est inscrite parmi les tâches du Consultant qui élaborera le Code de Commerce.

D'après le Comité de Pilotage, le RECOS du COMESA contribuera à l'amélioration du commerce transfrontalier dans lequel les petits commerçants, surtout les femmes-commerçantes sont impliquées.



Vue partielle des participants

Quant à l'idée de mise en place des Comités Mixtes Transfrontaliers, il a été convenu que chaque frontière doit avoir son propre comité car ayant ses propres spécificités.

Concernant la gestion des dossiers, le Comité a souligné que la proactivité des équipes techniques reste la clé pour éviter les retards dans leur traitement. Il faudra ainsi prioriser les activités qui donnent plus d'impact sur le décaissement et l'atteinte des indicateurs par le Projet.

L'Unité de Gestion (UGP) a, à ce propos, été appelée à réaliser les constructions prévues dans les délais afin d'éviter les requêtes de

prolongation de la durée du Projet.

Pour la construction du Port de Rumonge, il a été demandé d'accélérer le processus d'obtention du titre de propriété de l'espace qui abritera cette infrastructure.

Par rapport au PTBA 2024-2025, il a été recommandé à l'UGP et les parties prenantes au projet de fournir plus d'efforts pour booster son niveau d'exécution, notamment par l'accélération de la mise en œuvre des activités et à travers l'appui du Comité Technique de Suivi.



Vues partielles des participants



Enfin, il a été souligné que l'efficacité des activités du COPIL sera obtenue par la tenue des réunions rapprochées pour tenir les membres informés régulièrement sur l'état d'avancement du Projet ■

# Des études techniques et socio-environnementales provisoires validées pour la voie d'accès au Poste Frontière de Vugizo-Kiliba

PFCIGL-INFOS  
Bulletin N° 2



Lancement de l'atelier d'échange par le Coordonnateur du PFCIGL

Les représentants de l'administration de la Commune Mutimbuzi, les membres du Comité de Pilotage du Projet de Facilitation du Commerce et intégration dans la région des Grands Lacs-PFCIGL, les cadres des Ministères ayant le commerce et les infrastructures dans leurs attributions ainsi que les représentants des secteurs de l'environnement, des infrastructures routières, des services des Migrations, de l'OBR, de la Société civile et du Bureau d'études Mauritanian Consulting Group (MCG), se sont retrouvés à Bujumbura en date du 25 octobre 2024 dans un atelier pour échanger et valider les rapports provisoires d'études techniques. Il s'agit de l'Avant-Projet Détaillé (APD), d'étude d'impact environnemental et social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour l'aménagement et le bitumage de la Route Provinciale 108 d'accès au Poste frontière de Vugizo Kiliba.

Au nom du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, Mme la Coordinatrice du PFCIGL, Mme Clotilde Nizigama, a indiqué que le partage des résultats de ces études permettra de « s'assurer que les infrastructures sont conçues pour répondre non seulement aux besoins de tous les utilisateurs, mais également pour être résilientes aux effets du changement climatique ».

L'atelier constitue la dernière haie à franchir dans la consultation des parties prenantes avant la réalisation du Sous-projet.

Des débats ont été menés sur base des présentations faites par le cabinet MCG ayant gagné le marché y relatif.

## Importance de l'infrastructure

Au niveau socio-économique, l'aménagement de la PR 108 va améliorer le trafic au sein la zone dans laquelle elle est établie et qui est pour le moment difficilement accessible suite au mauvais état de la route. Longue de 8 kilomètres, cette infrastructure permettra également l'amélioration de l'intégration transfrontalière et le désenclavement de la zone de production. Il permettra aussi une réduction du coût de transport et, surtout, l'accessibilité

aux services de base tels que les établissements de santé et les écoles.



Consultant

## Impacts à prendre en compte dans la réhabilitation de l'infrastructure

Le Consultant a identifié les impacts environnementaux et sociaux susceptibles d'être générés par les activités d'aménagement et du bitumage de la Route.

L'étude propose des mesures d'évitement, d'atténuation et de minimisation des risques et impacts pervers.

Il établit les responsabilités institutionnelles dans la mise en œuvre des activités, les besoins en renforcement des capacités, un calendrier d'exécution des activités et une estima-



Participants

tion du coût de mise en œuvre.

En raison de sa localisation et la nature des activités, les risques durant les travaux, ont

été catégorisés dans les risques modérés pendant les travaux et lors de l'exploitation. D'après le Consultant, l'aménagement générera les impacts environnementaux et risques sociaux de moindre ampleur et de nature très local et réversibles. Les Etudes ont tenu compte des enjeux régionaux et des préoccupations de toutes les parties prenantes, notamment les enjeux sociaux spécifiques aux femmes vulnérables.

Côté environnemental, l'étude propose un reboisement compensatoire et l'indemnisation des populations suite aux pertes forestières et des cultures consécutives aux travaux d'aménagement.



Consultant



Responsable des sauvegardes environnementales



Participants

Aussi faudra-il prévoir un dispositif de protection de la Route contre les menaces éventuelles de la Rivière Rusizi. ■

# Formation des enquêteurs pour la collecte des données de mise à jour de la situation de référence dans la zone du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs



Ouverture de la Formation

Des agents de collecte d'information ont, en dates du 5 et 6 octobre 2024 à Bujumbura, été formés pour contribuer à la mise à jour des données de référence de la zone du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL-financé par la Banque Mondiale) sur le commerce transfrontalier entre la RDC et le Burundi.

Ces agents ont été formés pour collecter des données entre autres sur le temps de

## Un questionnaire précis.

Les participants ont appris comment remplir adéquatement le formulaire préparé basé sur une série de questions dont les réponses serviront à l'actualisation des données de référence.

Comme point d'entrée, l'enquêteur devrait s'identifier, puis remplir une Fiche d'entrée de Zone et celle de sortie de ladite Zone. Les questions portaient sur le temps de fran-

çants.

D'autres questions étaient en rapport avec le harcèlement physique et/ou verbal des commerçants, les revenus tirés du commerce transfrontalier et situation économique du commerçant. Les formateurs ont assisté les enquêteurs à traduire adéquatement le formulaire au cas où le Commerçant ne comprendrait pas le Français, langue dans laquelle ce document a été



Formateur

élaboré. Les enquêteurs étaient appelés à user du bon sens et de s'assister mutuellement en cas de difficulté pour une collecte transparente et complète des données recherchées.



Vue de salle de la formation

franchissement des Postes Frontière, la perception des services offerts par les fonctionnaires des Postes Frontières, le volumen des produits échangés, etc.

L'enquête servira à définir les valeurs de référence des indicateurs de mesure des performances qui devront nourrir tout le cadre des résultats du Projet.

chissement des postes frontières, la qualité des services publiques et le degré de satisfaction à l'égard des services de gestion des frontières, les échanges traités à travers les infrastructures commerciales cibles, l'évolution des chaînes de valeurs qui seront appuyées par le Projet, la valeur des produits finis échangés par les associations des commerçants, la corruption ou sollicitation des paiements informels auprès des commer-

## ANNONCE

### LANCEMENT DU REGIME COMMERCIAL SIMPLIFIE DU COMMESA:

Le 30 octobre 2024

Au Poste Frontière de GATUMBA

En marge du Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement du COMESA

du 31 octobre 2024

à BUJUMBURA

# Analyse et validation du Plan de Gestion de la Biodiversité dans la Zone des Projets PFCIGL et PRT



Lancement de l'atelier par le Coordonnateur du PFCIGL

Cette activité a été organisée dans le cadre d'un atelier tenu à Bujumbura le 17 septembre 2024. Le Plan de Gestion de la Biodiversité a été élaboré pour les Projets de Résilience des Transports (PRT) et le projet de facilitation du commerce et d'intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL).

L'atelier a réuni des experts du domaine de l'environnement et des bénéficiaires des infrastructures qui vont être construites dans le cadre de ces projets.

provisoire du Plan de Gestion de la Biodiversité, élaboré par le centre de Recherche en Sciences Naturelles et de l'Environnement (CRSNE) de l'Université du Burundi et qui a été commandité par les deux projets.

Cette étude a été commanditée afin que les activités de ces projets n'affectent négativement la biodiversité de la zone d'intervention.

Le CRSNE a mené l'étude conformément aux Normes Environnementales et Sociales de la



Participants

Selon le Coordonnateur du PFCIGL qui a ouvert cet atelier, l'objectif du PRT est de « fournir une connectivité routière efficiente, sûre et résiliente au changement climatique le long du corridor principal Sud reliant la Tanzanie et le Burundi, un pays enclavé, et de renforcer la capacité institutionnelle à planifier, développer et préserver de façon durable un patrimoine routier également résilient au changement climatique ».

Quant au PFCIGL, son objectif est de « Faciliter les échanges et améliorer la Commercialisation des chaînes de valeur sélectionnées ciblant principalement les femmes commerçantes des régions frontalières ».

L'atelier visait à enrichir et valider le rapport

Banque Mondiale, spécifiquement la Norme 6 portant « préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles ». L'étude est également conforme au Code de l'Environnement du 25 mai 2021 de la République du Burundi, spécifiquement dans ses dispositions en rapport avec l'utilisation ration-



Les Consultants ayant mené l'étude

Le Plan de Gestion de la Biodiversité, une fois appliqué, contribuera à la protection et la préservation de la biodiversité pour les générations actuelles et futures.

Mme Clotilde Nizigama a remercié la Banque Mondiale qui a accepté d'appuyer financièrement les deux Projets du Gouvernement du Burundi.

Selon elle, cela traduit une contribution à la vision du Burundi « pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ».



Participants

nelle de la diversité biologique au cas où des activités sont envisagées dans leurs écosystèmes naturelles.

## Quid de l'étude de gestion de la biodiversité

L'étude dresse la situation de référence sur les habitats et la biodiversité dans la zone d'influence des deux projets.

Elle effectue l'identification et l'évaluation des impacts potentielles sur la Biodiversité et les habitats naturels.

Cette étude propose également des mesures d'atténuation des effets sur la Biodiversité et leurs habitats naturels.

Enfin, l'étude dresse le coût de la mise en œuvre de ce Plan de Gestion de la biodiversité dans la zone d'action du PFCIGL et du PRT.

## Réflexion pour l'enrichissement du PGB

Après la présentation des deux projets et du Plan de gestion de la Biodiversité, les participants à l'atelier ont principalement échangé sur : l'analyse des impacts ou risques liés à la mise en œuvre du PFCIGL et du PRT sur la diversité biologique relevés par le Centre de recherche, l'alignement des mesures des risques élevés, les dispositions de suivi, les coûts du PGB et le chronogramme de mise en œuvre présenté. ■

PFCIGL INFOS

BULLETTIN N° 2

# Formation des Responsables des Bureaux d'Information Commerciales



Présidium du lancement de la formation

Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme vient d'organiser une formation des responsables des Bureaux d'Information Commerciale et les leaders des Associations des Commerçants Transfrontaliers (ACTFs) le 30 septembre à Bujumbura dans le but de renforcer leurs connaissances et capacités techniques sur le Régime Commercial Simplifié du Common Market for Eastern and Southern Africa-COMESA.

La formation a été lancée présence des délégués du Secrétariat Général du COMESA, du Représentant de l'Unité de Gestion du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands lacs-PFCIGL et des représentants des Associations des Commerçants Transfrontaliers du Burundi et de la RDC ainsi que des agents des Bureaux d'Information Commerciale-BICs. La formation visait aussi une bonne

sur les aspects de communication, sur la gestion et résolution des conflits ainsi que sur la collecte des données.

D'après le Directeur du Commerce Extérieur audit Ministère, Mme Consolate Sibomana, la formation cadrerait avec l'initiative du Gouvernement de « permettre aux petits commerçants de réaliser leurs activités commerciales dans un environnement favorable pour qu'ils réalisent des bénéfices pour un intérêt de leurs familles en particulier et pour celui du pays en général ».

De son côté, le délégué du Secrétariat Général du COMESA, M. Adrien Ndayisaba, a souligné que « les responsables d'Information Commerciale jouent un rôle très important dans la disponibilisation des informations et des services dont les petits commerçants transfrontaliers ont grandement besoin pour bien mener leurs affaires dans la légalité et la



Participant



Facilitateur de la Formation

soudre les plaintes des commerçants et améliorent les relations entre les commerçants et les agents des services frontaliers, ainsi que les relations entre les commerçants eux-mêmes.

Ce renforcement des capacités permettra aux participants de travailler avec professionnalisme et de redoubler d'efforts dans l'encadrement des petits commerçants qui seront, à leur tour, à mesure de conduire leurs affaires dans le respect des normes établies et à être facilités convenablement par les différents services ouvrant aux postes frontières ■



Photo de famille des participants à l'atelier

compréhension des normes minimales pour le traitement des petits commerçants transfrontaliers.

Les participants ont également été formés

tranquillité »

Il ajoute que les BICs, quant à eux, « collectent également des données relatives au commerce, reçoivent et contribuent à ré-

# LE FCIGL: TROIS DEFIS, TROIS ACTIONS ALTERNATIVES

Appuie la mise en œuvre des mesures visant à répondre aux obstacles les plus contraignants le long de la frontière entre le Burundi et la RDC, à savoir :

- ◆ Les difficultés lors du passage aux frontières pour les petits commerçants nécessitant les réformes des procédures de gestion des frontières

**Action:** Réforme règlementaire et simplification des procédures pour les petits commerçants ([Composante 1](#))

- ◆ La faiblesse des infrastructures transfrontalières

**Action:** Améliorer les infrastructures commerciales de base ([Composante 2](#))

- ◆ Le manque d'installations appropriées pour la collecte, le groupage, la transformation, le conditionnement, l'étiquetage et le stockage des marchandises à commercialiser

**Action :** Appuyer la commercialisation des chaînes de valeur Transfrontalières ([composante3](#)).

PFCIGL-INFOS:

TWITTER: @PfciglBurundi

## ILS ONT DIT....

**« Vaut mieux gagner dans le commerce de la paille que perdre dans celui de l'or »**

Voltaire, Artiste, Auteur d'ouvrages philosophiques, Auteur de contes, Dramaturge, écrivain, Philosophe, Poète (1694 - 1778)

**« Le colporteur véloce a un avantage certain sur le marchand qui porte de lourdes charges : le commerce est avant tout et surtout la rapidité dans les déplacements et la conclusion des affaires ».**

Massa Makan Diabaté, Artiste, écrivain, Historien, Scientifique (1938-1988)

**« Toute l'industrie, tout le commerce finira par n'être qu'un immense bazar unique, où l'on s'approvisionnera de tout »**

Emile Zola, Artiste, écrivain Romancier (1840-1902)

**« Le commerce est l'art d'acheter trois francs ce qui en vaut six et de vendre six francs ce qui en vaut trois ».**

François Fourier

**« Un restaurateur est celui dont le commerce consiste à offrir au public un festin toujours prêt.**

Jean Anthelme Brillat-Savarin, Homme de loi, Magistrat (1755 - 1826)

**« La production cinématographique n'est pas un commerce de saucisses mais d'enthousiasme individuel.**

Charlie Chaplin, Acteur, Artiste, Cinéaste, Scénariste (1889 - 1977) ■



**RÉDACTION/MISE EN PAGE**  
Barnabé Ndayikeza

**PHOTO DE COUVERTURE**

**ADRESSE :**

**COMITE DE LECTURE**  
Experts du PFCIGL

©PFCIGL  
**ILLUSTRATION**

Immeuble SOCAR, jonction Bld de l'Indépendance et Avenue d'Italie,  
B.P. : 1590 Bujumbura, Burundi  
Tél : 22 24 95 95 –Twitter: @PfciglBurundi

©PFCIGL/Barnabé Ndayikeza  
Carmel Ngabonziza